

# Commune d'ALRANCE

## PROCES - VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 23 février 2024

Président : CLUZEL Bernard

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Présents : BONNEFOUS Jean-Louis – CAPOULADE Sébastien – CLUZEL Bernard – COUDERC Frédéric – DRULHE Thibault – GAUBERT Anne – SOUYRIS Emile

Procurations : BONNEFOUS Alfred à BONNEFOUS Jean-Louis – SOUYRIS Maryline à CLUZEL Bernard

Absent : VERDIE Bernard

### Ordre du jour :

**Délibération création de voirie pour l'adressage lieu-dit « Savignac »**

**Délibération ouverture crédits avant vote du budget**

**Délibération Approbation du Maître d'œuvre pour l'aménagement du cimetière d'Alrance**

**Délibération Approbation de l'étude avant-projet de l'aménagement du cimetière d'Alrance**

### Questions diverses :

**Eclairage salle des fêtes d'Alrance**

**Subventions Pompiers / Jumelage**

**Approbation par le Conseil du Procès-verbal de la séance du 07/12/2023 par 9 Voix**

**Adressage au lieu-dit « Savignac »** dénomination et numérotation

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 mars 2016 décidant de donner une dénomination et une numérotation officielles aux voies et places publiques de la commune.

Numérotation et nom de rue au lieu-dit « Savignac »

Parcelle F 570 : numéro 1 et 3 Route de la Niade

Parcelle F 372 : numéro 2 Route de Durenque

**Ouverture de crédits par anticipation en attendant le vote du budget primitif 2024.**

Les collectivités peuvent engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et non compris les RAR;

L'enveloppe des crédits ouverts en N-1 rentrant dans le calcul : crédits ouverts sur opérations réelles 56 900 € - 7 700 € (RAR dépenses 2022 reportés sur 2023) = 49 200€

**Crédits pouvant être ouverts avant le vote du budget : 12 300 € ( 25 % x 49 200 €)**

Ouverture par anticipation des crédits d'investissement suivants pour l'année 2024 :

Chapitre ou opération	Article budgétaire	Intitulé	Montant ouvert par anticipation en 2024
Chapitre 21 Opération 122	2131 Bâtiment public	Bâtiments communaux	8 500 €
Chapitre 21 Opération 133	212 Aménagement terrain	Cimetière Alrance	3 500 €
<b>Total</b>			<b>12 000 €</b>

les crédits budgétaires ainsi votés seront inscrits au budget lors de son adoption.

## **Lancement du projet d'aménagement du cimetière d'Alrance et de ses abords**

Monsieur le Maire, fait une présentation du projet d'aménagement du cimetière d'Alrance, lieu de mémoire et de recueillement pour les habitants, nécessite une rénovation et une restructuration pour répondre aux besoins actuels et futurs de la commune en matière de sépultures et d'aménagement paysager. Dans ce contexte, il est apparu nécessaire de faire appel à un bureau d'études spécialisé pour mener à bien ce projet.

### **Choix du Maitre d'œuvre**

Après consultation de plusieurs entreprises, le bureau d'études Frayssinet Conseils et Assistance a proposé la meilleure offre avec un taux de rémunération de 6.50 %, basé sur le montant hors taxe des travaux.

### **Etude avant-projet**

Monsieur le Maire soumet au Conseil l'étude avant-projet des travaux réalisée par le cabinet Frayssinet

Le projet de travaux a été estimé à la somme de :

- Partie cimetière 209 872,19 € HT
- Partie parking 72 663,79 € HT
- Option Mur de Soutènement 74 635,10 € HT
- Moins-value si traitement du mur en gabions -1 825,00 €

Ainsi le cout global des travaux estimés est de 355 346,08 € HT

Les couts annexes identifiés sont les suivants :

- Divers set imprévus 17 767,30 € HT
- Maitrise d'œuvre 24 874,23 € HT
- Coordination SPS 1 225,00 € HT

Ainsi le cout global de l'opération sera de **399 212,61 € HT soit 479 055,13 € TTC**

Les demandes de subvention seront sollicitées auprès de l'Etat et des Collectivités Territoriales. Nous allons débiter la procédure d'appel d'offre auprès des entreprises afin de réaliser les travaux. L'échéancier de réalisation de ces derniers sera le suivant :

- Début des travaux pour septembre 2024
- Fin des travaux envisagés pour novembre 2024

### **Questions diverses**

#### **Salles des fêtes d'Alrance.**

Certains luminaires sont défectueux.

Diverses entreprises ont été sollicitées pour obtenir des devis afin de les remplacer.

#### **Subvention aux associations**

La subvention aux sapeurs-pompiers sera revue à la baisse pour être en adéquation avec les autres communes avoisinantes.

Comité de jumelage : la subvention de cette année sera augmentée afin d'organiser la venue des Italiens cet été.

Fin de séance à 22 heures 30.